

**Procès-verbal de la rencontre du Conseil d'établissement de l'Académie les Estacades
tenue le mercredi 6 juin 2018**

Étaient présentes ou présents :

Parents

Catherine Bégin
Denis Boudreault
Yves Buisson
Diane Pelletier
Stéphane Perreault
Liette St-Arnaud
Julie Vallières

Enseignants

Nicole Auger
Roch Bertrand
Louise de Blois
Nancy Lafrenière
Myriam Lemay
Julien Martel

Soutien

René Laquerre

Professionnel

Isabelle Rivard

Élèves

Étaient absents

Louis Ager, élève
Deven Desmarais-Lacerte, élève
Martin Sigmen, parent

Madame Morin souhaite la bienvenue aux membres présents.

1) VÉRIFICATION DU QUORUM LIP 61

Madame Diane Pelletier constate le quorum.

2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE 17-18/38

***Il est proposé par madame Nicole Auger d'adopter l'ordre du jour avec les
ajouts suivants :***

- 16.1 Assemblée générale de l'Académie*
- 16.2 Congrès de la fédération des comités de parents 2018*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 MAI 2018

Correction : Page 2, 5 a : ~~Ce contenu doit être donné par le biais d'une autre matière et être approuvé au conseil d'établissement.~~ Ce contenu doit s'intégrer à une matière existante de la grille-matières et être approuvé au conseil d'établissement.

Page 2, 5 b : ~~Ces contenus doivent être donnés par les situations d'apprentissage à l'intérieur d'une matière.~~ Ces contenus doivent être donnés par le biais de situations d'apprentissage, en se jumelant à une matière déjà existante.

Page 2, 5c : Les membres de la direction des écoles primaires et secondaires **(ajout) ainsi que le comité de parents...**

Page 6, 12 b : Invitation à commenter le plan d'engagement **(ajout) vers la réussite** de la Commission scolaire.

CE 17-18/39

Il est proposé par monsieur Stéphane Perreault d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 2 mai 2018 avec les corrections apportées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé

Suivi du procès-verbal du 2 mai : aucun suivi

Éducation à la sexualité

Madame Morin mentionne qu'une personne de la Commission scolaire s'est présentée à une rencontre organisée par le Ministère pour la présentation du contenu du cours d'éducation à la sexualité. Les contenus présentés sont très détaillés et sensiblement semblables au contenu du PESAS (programme d'éducation pour la santé affective et sexuelle) déjà établi à l'école secondaire Chavigny. Madame Morin précise que les cours seront aussi offerts aux élèves des programmes d'appoint.

Contenu obligatoire en orientation scolaire et professionnelle

La Commission scolaire élaborera un plan d'action pour uniformiser le contenu. Madame Morin rappelle que ce contenu doit être approuvé, à l'automne, par les membres du conseil d'établissement.

4) QUESTION DE LA SALLE

Étant donné qu'il n'y a aucune personne de l'extérieur dans la salle de réunion, ce point est passé.

5) INFORMATION DE LA DIRECTION

a) Recours collectif

Une entente est déposée. Un montant d'environ 150 \$ par famille pourra être réclamé par les parents à la Commission scolaire. S'il y a un refus des familles pour recevoir les montants dus, cette somme pourra être redistribuée au service à l'élève.

Une rencontre aura lieu dans les prochains jours à la Commission scolaire pour discuter des sorties éducatives. Madame Morin précise qu'il est possible que le conseil d'établissement se rencontre de nouveau le 19 juin à la suite de cette rencontre.

b) Annonce du ministère concernant le virage numérique

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a fait l'annonce du plan d'action numérique. Ce plan s'échelonne sur les cinq prochaines années. Les membres de la direction ont décidé de procéder au renouvellement d'iPad pour l'école.

c) Départ Michel St-Pierre

Madame Morin mentionne que monsieur Michel St-Pierre, responsable des sports, prendra sa retraite et monsieur Sébastien Provencher a obtenu le poste.

d) Monsieur René Laquerre

Monsieur Laquerre quittera, pour une retraite bien méritée, à la fin de l'année scolaire. La Commission scolaire procédera à l'affichage du poste de monsieur Laquerre.

e) Gala Excellence

Le Gala de l'école aura lieu le 14 juin à la salle J.-Antonio-Thompson.

6) PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE LIP 75.1

Madame Morin présente le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, et précise que l'intervenant pivot est monsieur Daniel Gaudreault.

CONSIDÉRANT que le plan de lutte doit être révisé chaque année selon la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que le présent plan répond adéquatement aux élèves et au personnel de l'Académie les Estacades et qu'il satisfait grandement les attentes des personnes concernées;

CE 17-18/40

Il est proposé par monsieur Roch Bertrand d'approuver le plan de lutte contre l'intimidation et la violence tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé # 35

7) RAPPORT DU PLAN DE LUTTE LIP 83.1

Discuté au point précédent.

Document annexé #35

8) ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE DU 2 MAI

Madame Morin précise que le libellé du point 8 de l'ordre du jour du 2 mai est inadéquat puisque le document ne porte pas cette appellation. Elle fait part que le document n'était pas conçu lors de l'envoi de l'ordre du jour.

CONSIDÉRANT les explications claires et précises de madame Morin;

CONSIDÉRANT la modification à l'appellation du point 8 de l'ordre du jour du 2 mai 2018: Tableau des règles de répartitions des allocations du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour les

services périphériques pour cette nouvelle appellation *Règles de répartitions des allocations versées par l'école pour soutenir les programmes des Sport-études et les concentrations sportives.*

CE 17-18/41 *Il est proposé par monsieur Denis Boudreault d'adopter la modification de l'appellation du point 8 de l'ordre du jour du 2 mai 2018.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS : MODIFICATION ACCÈS-DEP

Madame Morin mentionne un changement du cahier d'activités pour Accès-DEP ce qui augmente les frais chargés aux parents.

CONSIDÉRANT les explications claires et précises de madame Chantal Morin, directrice;

CONSIDÉRANT que la direction approuve le choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études;

CONSIDÉRANT que le changement du cahier d'activités pour l'Accès-DEP occasionne une augmentation des frais chargés aux parents;

CE 17-18/42 *Il est proposé par madame Louise de Blois d'adopter les frais chargés aux parents avec les modifications apportées pour l'Accès-DEP.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #36

10) FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

Madame Morin mentionne que des équipes sportives ont organisé les championnats provinciaux de Futsal et de Basketball comme moyen de financement. Les sommes amassées doivent être versées dans un fonds à destination spéciale pour permettre aux équipes sportives de diminuer les coûts de leur facture sportive interscolaire pour l'année scolaire 2018-2019.

CONSIDÉRANT le championnat provincial scolaire de Futsal cadet féminin;

CONSIDÉRANT que les élèves de basketball juvénile masculin D1 ont participé à l'organisation du championnat;

CONSIDÉRANT que les retombées financières sont utilisées pour réduire la facture du sport interscolaire des élèves de basketball juvénile masculin D1 pour l'année scolaire 2018-2019;

CE 17-18/43 *Il est proposé par monsieur Yves Buisson que le montant de 10 135 \$ soit versé dans un fonds à destination spéciale afin de réduire le coût de la facture sportive interscolaire des élèves de basketball juvénile masculin D1 pour l'année scolaire 2018-2019.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT le championnat provincial scolaire de Basketball benjamin féminin;

CONSIDÉRANT que les élèves de basketball juvénile féminin D1 ont participé à l'organisation du championnat;

CONSIDÉRANT que les retombées financières sont utilisées pour réduire la facture du sport interscolaire des élèves de basketball juvénile féminin D1 pour l'année scolaire 2018-2019;

CE 17-18/44 *Il est proposé par monsieur René Laquerre que le montant de 10 641,72 \$ soit versé dans un fonds à destination spéciale afin de réduire le coût de la facture sportive interscolaire des élèves de basketball juvénile féminin D1 pour l'année scolaire 2018-2019.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Pelletier présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

CONSIDÉRANT que l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil d'établissement prépare et adopte le rapport annuel;

CE 17-18/45 *Il est proposé par monsieur Julien Martel d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018 tel que présenté.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #37

12) RAPPORT CREEM

Document d'information sur les dépenses attribuées à l'Académie les Estacades par le Centre régional d'entraînement et d'événement de la Mauricie (CREEM).

Document annexé #38

13) ACTIVITÉS ET SORTIES LIP 87

| Date | Description | Responsable | Groupes | Coût de l'activité par élève |
|--------------|-------------|-------------------|-----------------------|------------------------------|
| 7 juin 2018 | Épicerie | Valérie Héroux | 981 Dysphasie | 0 \$ |
| 13 juin 2018 | La Ronde | Corrine Vercheval | PAV, FPT et Dysphasie | 45 \$ |

| | | | | |
|---|--|-----------------------|---|----------------|
| 14 juin 2018 | <i>Pique-nique</i> | Corrine Vercheval | PAV | 0 \$ |
| 15 juin 2018 | <i>Parc de la Rivière Batiscan</i> Activité annulée | Roxanne Lemay | TEACCH | 40 \$ ou 23 \$ |
| 18 juin | <i>Sortie fin d'année</i> | Valérie Héroux | 981 Dysphasie | 0 \$ |
| Septembre 2018 | <i>Bateau Dragon</i> | Marie-Andrée Bourassa | Musique-études 1 ^{re} à 5 ^e sec. | 15 \$ |
| 20 septembre | <i>Journée d'intégration</i> <i>Biodiversité</i> | Corrine Vercheval | PAV, FPT et Dysphasie | 8 \$ |
| 30-31 janvier et 1 ^{er} février | <i>Camp musical Asbestos</i> | Marie-Andrée Bourassa | Musique-études 1 ^{re} à 5 ^e sec. | 140 \$ |
| Avril 2019 | <i>Jazz fest St-Hubert</i> | Marie-Andrée Bourassa | Musique-études 1 ^{re} à 5 ^e sec. | 0 \$ |
| Mars-Avril 2019 | <i>Music-Fest Montréal</i> | Marie-Andrée Bourassa | Musique-études | 0 \$ |
| 14 septembre | <i>Tournoi de qualification</i> <i>midget AAA</i> <i>Sport-études Baseball</i> | Yan St-Pierre | SE Baseball | |

CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

CE 17-18/46

Il est proposé par madame Julie Vallières d'approuver les activités et sorties telles que proposées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Documents annexés #39

14) RAPPORT DES COMITÉS

a) Conseil des élèves

- Le conseil des élèves est élu par acclamation :
Président : Albert Lacroix;
Vice-président : Raphaël Pépin-Tanguay
Vice-présidente : Rose Guertin
Secrétaire : Nathan Binet
- Remise de l'album : 12 juin
- Après-bal : envoi d'une lettre aux parents afin de les informer que l'école n'est pas responsable de l'après-bal. Toutefois, une journée de sensibilisation a eu lieu pour les élèves de 5^e secondaire afin de les conscientiser aux dangers de la conduite avec faculté affaiblie.

b) Comité de parents

Une rencontre du comité de parents a eu lieu le 5 juin.

- Le comité a remercié Madame Corneau pour le travail accompli.
- Monsieur Lessard a annoncé l'agrandissement de l'école de Maskinongé.
- Présentation, par un policier, sur les attaques dans les écoles. La plupart des écoles ont déjà vécu une simulation d'une attaque d'un tireur actif.

15) CORRESPONDANCE

NIL

16) AFFAIRES NOUVELLES**16.1 Assemblée générale de l'Académie les Estacades**

Monsieur Boudreault souligne qu'il est possible de créer un organisme de participation des parents (OPP) et aimerait en faire l'ajout à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

16.2 Congrès de la fédération des comités de parents

Monsieur Boudreault mentionne que le projet éducatif doit être révisé pour l'année 2019-2020.

Madame Morin précise que le projet éducatif de l'école sera révisé en 2021, car il a été élaboré en 2016-2017.

17) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 19 h par monsieur Roch Bertrand que la séance soit levée.

Diane Pelletier
Présidente

Chantal Morin
Directrice